

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 avril 2014

L'AN DEUX MIL QUATORZE, à dix neuf heures, les Membres du Conseil Municipal de LAMARCHE SUR SAONE convoqués le 18 AVRIL 2014, se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de Alain BRANCOURT

**Étaient présents :** Alain BRANCOURT, Viviane NEBOUT, Alain FLACELIERE, Michèle VAILLARD, Serge CORNOT, Martine ARMAND, Martine CLEMENT, Alain JACQUEMOT, Thérèse MATHIRON, Guillaume RAVERA, Maria Do Céu HAMY, Daniel DEMEY, Edith VAILLANT

**Étaient absent excusés :** Jean-Sébastien VIENNET (procuration à. Alain BRANCOURT)

Thierry DREAN (procuration à Serge CORNOT)

**Secrétaire de séance :** Thérèse MATHIRON

Le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 28 Mars 2014. Il demande d'observer une minute de silence à la mémoire de M. Jean FOURCAULT, ancien Maire de SAINT- SAUVEUR et propose l'ordre du jour suivant :

### MISE EN PLACE DES COMMISSIONS COMMUNALES

#### **1ère COMMISSION : ADMINISTRATION GENERALE, AFFAIRES FINANCIERES, AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES, BIBLIOTHEQUE, GESTION DU CIMETIERE :**

**Présidente :** Viviane NEBOUT

**Membres :** Alain FLACELIERE, Michèle VAILLARD, Serge CORNOT, Thérèse MATHIRON, Guillaume RAVERA, Edith VAILLANT, Martine ARMAND

#### **2ème COMMISSION : JEUNESSE, SPORT, COMMUNICATION, INFORMATION, VIE ASSOCIATIVE :**

**Président :** Alain FLACELIERE,

**Membres :** Viviane NEBOUT, Michèle VAILLARD, Serge CORNOT, Martine ARMAND, Daniel DEMEY, Martine CLEMENT, Thérèse MATHIRON, Maria Do Céu HAMY, Edith VAILLANT

#### **SOUS-COMMISSION : CADRE DE VIE, FLEURISSEMENT**

Membres extérieurs : Jean-Claude SERVOZ, Christelle KARPOUZOPOULOS, Pierre JACQUET, Colette LAPOSTOLLE, Carine DEMEY

#### **3ème COMMISSION : AFFAIRES SCOLAIRES, RESTAURATION SCOLAIRE, PERISCOLAIRE, LOISIRS, TOURISME, FETES ET CEREMONIES.**

**Présidente :** Michèle VAILLARD

**Membres :** Viviane NEBOUT, Alain FLACELIERE, Serge CORNOT, Martine ARMAND, Maria Do Céu HAMY, Thérèse MATHIRON, Martine CLEMENT

**SITE INTERNET :** Michèle VAILLARD, Thérèse MATHIRON, Martine CLEMENT

#### **4ème COMMISSION : SERVICE TECHNIQUE, TRAVAUX, PATRIMOINE COMMUNAL, ENVIRONNEMENT : FORET, PECHE, ESPACES VERTS**

**Président :** Serge CORNOT,

**Membres :** Viviane NEBOUT, Alain FLACELIERE, Michèle VAILLARD, Alain JACQUEMOT, Jean-Sébastien VIENNET, Thérèse MATHIRON, Thierry DREAN, Guillaume RAVERA

**CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES :**

**Titulaires** : Alain BRANCOURT, Viviane NEBOUT, Alain FLACELIERE, Jean-Sébastien VIENNET, Martine ARMAND

**Membres extérieurs** : Yolande BON, Colette LAPOSTOLLE, Marise JEAMBRUN, Marie-Claude VILLENEUVE

**COMMISSION D' APPEL D' OFFRES :**

**Titulaires** : Alain BRANCOURT, Viviane NE BOUT, Alain FLACELIERE, Serge CORNOT

**Suppléants** : Thérèse MATHIRON, Alain JACQUEMOT, Thierry DREAN

**COMMUNAUTE DE COMMUNES :**

Alain BRANCOURT, Viviane NE BOUT, Alain FLACELIERE, Martine ARMAND

**SYNDICAT BEZE/ALBANE**

**Titulaires** : Serge CORNOT, Maurice DEQUINCEY

**Suppléants** : Alain BRANCOURT, Thierry DREAN

**SYNDICAT DU SICECO :**

**Titulaire** : Serge CORNOT

**Suppléant** : Alain BRANCOURT

**COMMISSION DES IMPOTS :**

**Titulaires** : Alain BRANCOURT, Alain FLACELIERE, Maurice DEQUINCEY, Jean LAPOSTOLLE, Viviane NEBOUT, Thérèse MATHIRON, Jean-Paul PERRON, André CHAGNET, Daniel LENOBLE (TELLECEY), Paul MENELON, FROMONT André (Albert)

**Suppléants** : Alain ROBERT, Geneviève ODIER, Gabriel ROBERT, Gilles LEMUNIER, Dominique ASDRUBAL, Roland ROUX, Jean-Sébastien VIENNET, Thierry DREAN, Alain JACQUEMOT, Martine ARMAND, Michèle VAILLARD

**LISTE ELECTORALE :**

**Représentant du Préfet** : Alain FLACELIERE

**Tribunal de grande instance** : Viviane NEBOUT

**CLIS FRANCHE DECHETS SITA**

**Titulaire** : Alain BRANCOURT

**Suppléant** : Thierry DREAN

**COMMISSION PLAN LOCAL D'URBANISME :**

**Membres** : Alain BRANCOURT, Alain FLACELIERE, Thierry DREAN, Serge CORNOT, Viviane NEBOUT, Thérèse MATHIRON, Michèle VAILLARD

**Membre extérieur** : Jean-Claude SERVOZ

**E BOURGOGNE :**

**Titulaire** : Alain BRANCOURT

**Suppléant** : Michèle VAILLARD

**CLIC NOBEL-TITANITE :**

**Titulaire** : Alain BRANCOURT

**Suppléant** : Serge CORNOT

AB

## **COMITE CONSULTATIF CENTRE DE PREMIERE INTERVENTION**

**Elus** : Alain BRANCOURT, Alain FLACELIERE, Alain JACQUEMOT,

**Pompiers** : Nicolas BARBIER, Anthony TORRES, Arnaud RICHARD

## **GARANTS DE LA FORET** :

Alain JACQUEMOT, Thierry DREAN, Guillaume RAVERA

## **DELEGUES DES ECOLES** :

**Titulaire** : Michèle VAILLARD

**Suppléant** : Martine CLEMENT

**CORRESPONDANT DEFENSE** : Serge CORNOT

## **INDEMNITES DE CONSEILS ALLOUEE AU RECEVEUR MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer au Receveur Municipal de PONTAILLER SUR SAONE, 100 % de l'indemnité de Conseil prévue par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 pris en application des dispositions de l'article 97 de la loi n°82-213 du 2 mars 1982 et du décret n° 82-979 du 19 novembre 1982 et de lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires calculée par application des tarifs en vigueur.

## **DELEGATIONS AU MAIRE**

En application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne comme suit les délégations au maire pour la durée de son mandat et l'autorise de ce fait à :

- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret (206 000 HT depuis le 01/01/2008) ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieur à 5% lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans.
- Passer des contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes.
- Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.
- Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière.
- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.
- Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €.
- Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts.
- Intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle.
- Procéder à l'encaissement de chèques en remboursement de sinistres, de double paiement.

## **VOTE DES QUATRE TAXES LOCALES**

Après avoir pris connaissance du produit fiscal attendu pour 2014, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas appliquer de majoration et de maintenir les mêmes taux qu'en 2013, à savoir :

◦ Taxe d'habitation .....	14,22 %
◦ Foncier bâti.....	13,93 %
◦ Foncier non bâti .....	46,40 %
◦ Cotisation Foncière des Entreprises...	17,25 %

AB

## **BUDGETS PRIMITIFS 2014**

Le Conseil Municipal vote les budgets primitifs 2014 équilibrés comme suit :

### **Commune (15 voix pour)**

<b>Section de fonctionnement</b>		<b>Section d'investissement</b>	
Dépenses	= 993 397 €	Dépenses	= 562 105 €
Recettes	= 993 397 €	Recettes	= 562 105 €

### **Assainissement (15 voix pour)**

<b>Section de fonctionnement</b>		<b>Section d'investissement</b>	
Dépenses	= 51 475 €	Dépenses	= 671 085 €
Recettes	= 53 826 €	Recettes	= 732 716 €
Excédent	= 2 351 €	Excédent	= 61 631 €

### **Eau Potable (15 voix pour)**

<b>Section de fonctionnement</b>		<b>Section d'investissement</b>	
Dépenses	= 34 229 €	Dépenses	= 664 376 €
Recettes	= 44 732 €	Recettes	= 691 062 €
Excédent	= 10 503 €	Excédent	= 26 686 €

### **Lotissement (15 voix pour)**

<b>Section de fonctionnement</b>		<b>Section d'investissement</b>	
Dépenses	= 1 363 830 €	Dépenses	= 1 055 059 €
Recettes	= 1 363 830 €	Recettes	= 1 055 059 €

## **AFFECTATION DES RESULTATS ET TRANSFERT D'EMPRUNT**

Le Conseil Municipal, après avoir modifier l'état des restes à réaliser 2013, procède à la modification de l'affectation des résultats des comptes administratifs de la commune et de l'eau potable.

Il autorise également le Maire à transférer l'emprunt de 500 000 € réalisé pour financer une partie des travaux du sur presseur du budget assainissement au budget eau potable.

## **REPARTITION ENVELOPPE SUBVENTIONS 2014**

Le Conseil Municipal entérine (à l'unanimité) la proposition de la Commission de finances pour la répartition de l'enveloppe des subventions 2014 selon les bilans financiers et les dossiers déposés en Mairie par les Associations.

## **PRIME ARTIFICIER**

Le Conseil Municipal décide de reconduire le principe d'allouer une indemnité de 400 € à l'artificier qui prépare les décors et tire les feux du 13 Juillet.

## **ENCAISSEMENT CHEQUE**

Le conseil municipal autorise le Maire à encaisser pour le compte de la commune un chèque de 147,93 € du Comité National d'Action Sociale pour un remboursement de cotisations.

## **REALISATION D'UN EMPRUNT**

Le Conseil Municipal charge le Maire de négocier un emprunt de 200 000 € pour l'achat d'un bien immobilier

AB

## **SIGNATURE CONVENTION TYPE HEBERGEMENT DES EQUIPEMENT DE TELERELEVE GAZ**

### **NATUREL**

Le Maire présente le projet de GRDF de remplacer l'ensemble des compteurs gaz naturel par des compteurs évolués permettant la transmission à distance chaque mois des index de consommation réelle répondant ainsi à l'amélioration du service rendu aux consommateurs en particulier par une facturation sur un index réel et une meilleure information sur la consommation et la modernisation du réseau du gaz naturel et ce sans un surcoût pour le client. Un site sera proposé par la mise en place d'une antenne.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention adéquate.

### **TAXE AFFOUAGERE 2014- 2015**

Le Conseil Municipal maintient le prix de la part d'affouage pour 2014/2015 à 15 € payable uniquement par chèque à l'ordre du trésor public. Les inscriptions seront reçues au secrétariat de la Mairie du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2014.

### **LE MAIRE FAIT PART :**

- Du déroulement de la cérémonie du 8 Mai 2014.
- De la réunion au Conseil Général pour la présentation des nouveaux Maires le 28 avril 18 h 30.
- Du passage de la course cycliste « tour de Saône Vingeanne » avec l'arrivée à LAMARCHE SUR SAONE.
- Des différents courriers de félicitations suite aux élections municipales.
- De la possibilité de signer comme chaque année des contrats saisonniers à de jeunes Lamarchois pendant la période estivale (une seule demande).
- Du suivi des travaux en cours : - la viabilisation du lotissement de la Garenne est terminée, la vente des terrains devraient intervenir prochainement (panneau à installer) ainsi que la construction des logements VILLEO.
  - le sur presseur a été mis en service courant avril
- Composition du bureau de vote : Elections Européennes du 25 mai 2014
- De l'invitation au goûter pour la clôture des vacances de Pâques au centre aéré.

### **INTERVENTION DES CONSEILLERS :**

- Mme Viviane NE BOUT communique la date de réunion du Centre Communal d'Actions Sociales arrêtée au 30 avril 2014 à 17 h.
- Mme Maria Do Céu HAMY demande les horaires définis pour l'application de la réforme des rythmes scolaires. Suite à une réunion de synthèse entre le corps enseignant des écoles maternelle et primaire et les délégués des parents d'élèves du jeudi 13 mars courant, les horaires suivants ont été proposés à l'Inspectrice d'Académie :
  - Ecole Maternelle : lundi mardi jeudi vendredi : 8h30 à 11h45 et 13h30 à 15h30  
mercredi 8h30 à 11h30.
  - Ecole élémentaire : lundi mardi jeudi vendredi : 8h40 à 11h55 et 13h40 à 15h40  
mercredi 8h40 à 11h40.
- Mme Michèle VAILLARD annonce la réunion du 12 mai 2014 à 20 h pour l'organisation des festivités du 13 juillet 2014
- M. Alain FLACELIERE rappelle que le stationnement matérialisé par des bandes jaunes le long de la salle des fêtes est strictement interdit et doit être respecté par les utilisateurs de la salle des fêtes.

La séance est levée à 20 h 30

